

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1402>



# Faut-il tuer la vie communale ?

- La démocratie : un enjeu - La démocratie face aux défis - Débats - La démocratie communale -



Date de mise en ligne : mercredi 1er novembre 2017

---

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

---

L'autre matin, sur France Info, un secrétaire d'état du gouvernement d'Édouard Philippe (j'ai oublié son nom) expliquait que la suppression de la taxe d'habitation serait compensée par un versement identique de l'État au centime près. On peut avoir des doutes au vu des promesses non tenues depuis des années vis-à-vis des communes. Mais on peut d'autant plus s'inquiéter lorsqu'on entend le même secrétaire d'État justifier cette suppression par le fait qu'il y avait trop de différences des taux de prélèvement entre les communes. Faut-il comprendre que l'État s'engage à perpétuer ces différences grâce au reversement au centime près ? Ou cela veut-il dire qu'il va bêtement supprimer les communes ?

On ne peut que s'inquiéter.